

Commission Syndicale du Saint-Eynard
Délibération N°03-2026

Conseillers syndicaux En exercice : 4 Présents : 4 Représentés : 0 Excusés : 0	Le mercredi 24 juin à 14h00, la Commission Syndicale, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Corenc, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MUGNIER, doyen, Date de la convocation : le 9 juin 2026
--	---

Présents : Jean-Louis MUGNIER, Eric LECOCQ, Stéphane VERNIERES, Nicolas FERTIN,

Secrétaire de séance : Stéphane VERNIERES,

Objet : Election du Président

Monsieur Jean-Louis MUGNIER, doyen d'âge, ouvre la séance et constate le quorum.

Monsieur Jean-Louis MUGNIER invite les membres de la Commission syndicale à procéder à l'élection du Président, conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Les membres présents déclarent à l'unanimité vouloir procéder au vote à main levée.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote. Les résultats sont les suivants :

Monsieur Nicolas FERTIN a obtenu quatre voix.

Monsieur Nicolas FERTIN, délégué de la Commune du SAPPEY-EN-CHARTREUSE, ayant obtenu l'unanimité, est proclamé Président.

La Secrétaire de Séance,
Stéphane VERNIERES

Le Président,
Nicolas FERTIN

